

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité

QUE :-

Les membres du conseil, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2018 à 20 h 00 au 2815, avenue Royale, annonce qu'un avis de motion a été donné avec dépôt du projet de règlement n° 18-311 « Règlement modifiant le Règlement 00-117« Règlement de tarification municipale pour des biens et des services » ».

Le projet de règlement a été adopté le 6 juin 2018.

Le règlement sera adopté le 4 juillet 2018.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement à l'Hôtel de Ville sur les heures de bureau.

DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 13^e jour du mois de juin deux mille dix-huit.



.....
Jean-Francois Comeau, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 16 h 00 et 16 h 30, le 13^e jour du mois de juin 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce treizième jour du mois de juin deux mille dix-huit.



.....
Jean-Francois Comeau, directeur général